

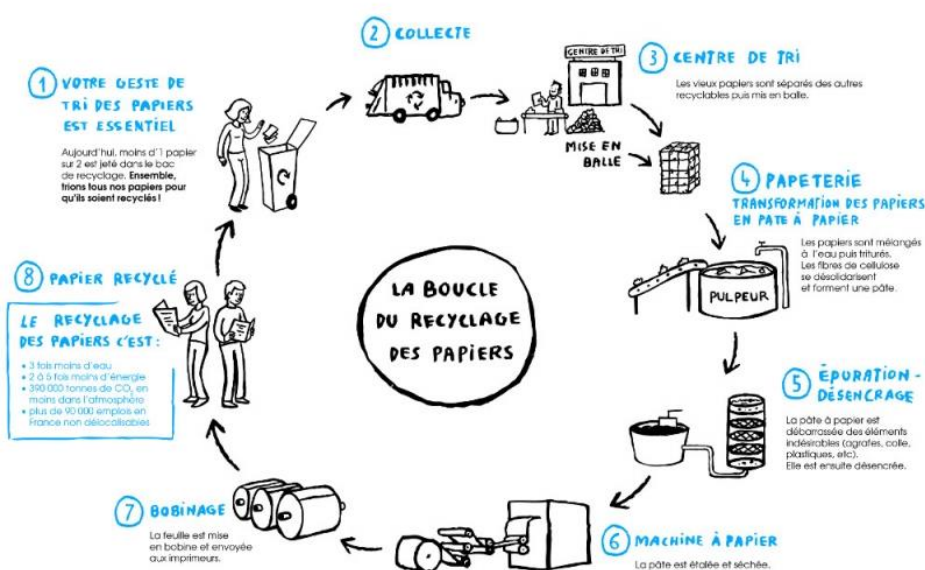
“ Le recyclage en France ”

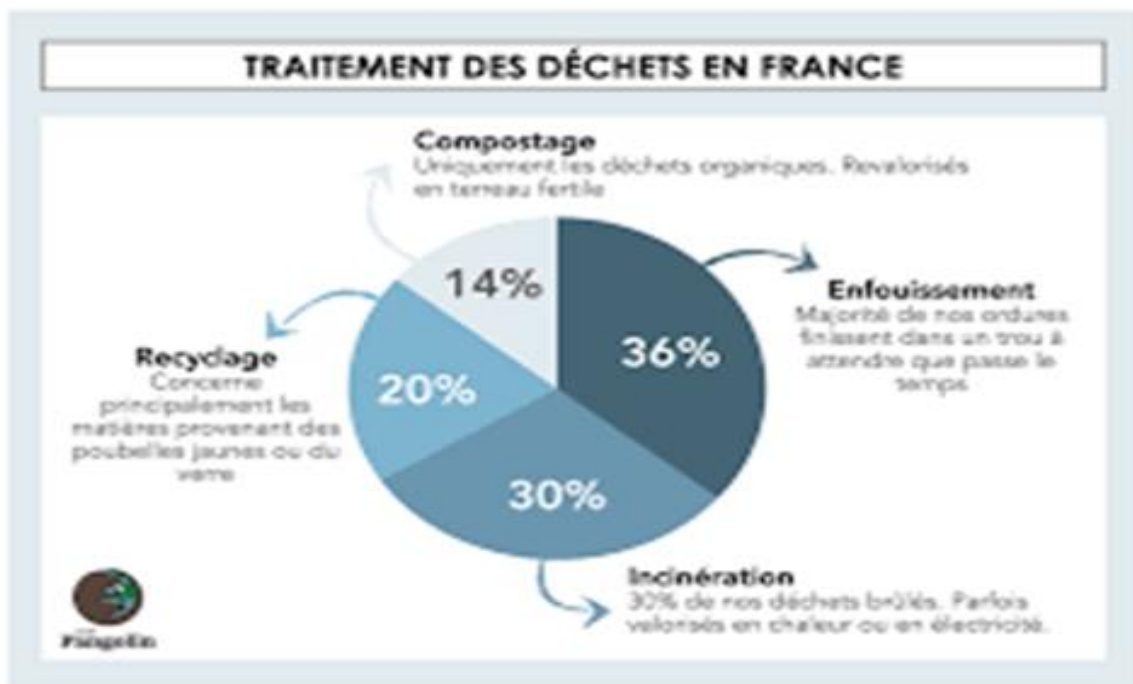


Qu'est-ce que le recyclage? Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Énergie, il s'agit de la réintroduction directe d'un déchet dans le cycle de production dont il est issu, en remplacement total ou partiel d'une matière neuve.

Le recyclage permet d'éviter le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie, de sécuriser l'approvisionnement de l'industrie en matières premières, de diminuer ses impacts environnementaux.

Il est cependant contré par l'augmentation de la production des déchets. En France, le volume de déchets a doublé de 1980 à 2005.





La production des déchets en France.

Avec la prospérité économique, la France est devenue (par habitant) l'un des premiers producteurs de déchets au monde, et sa production de déchets ne cesse d'augmenter depuis les années 1900.

Les Français produisent ainsi en 2006 environ 360 Kg de déchets par habitant. La France est réputée avoir toujours accusé un retard de 10 à 20 ans sur le recyclage, par rapport à sa voisine l'Allemagne ou aux pays d'Europe du Nord, peut-être parce que la France a aussi fortement développé l'incinération.

- La production de déchets dangereux représente 288 kilos de déchets par seconde en France, soit plus de 9 millions de tonnes par an.
- La production de déchets agricoles représente près de 12.000 kilos par seconde en France.
- Les déchets dangereux représentent plus de 2% de la production de déchets de l'activité économique. Ils contiennent des éléments qui présentent des risques pour la santé humaine ou l'environnement.

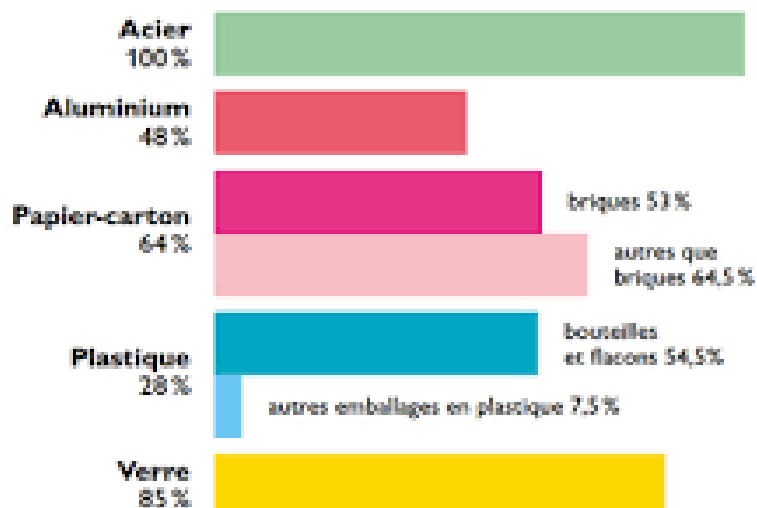
- Chaque année, en France on produit 3,3 millions de tonnes de déchets plastiques. La France est classée à une médiocre 21^{ème} place européenne malgré quelques progrès. Mais au rythme actuel, il faudrait entre 20 et 40 ans pour parvenir à 100% de recyclage du plastique en France.

Selon l'Unesco, chaque année de 300 milliards à 500 milliards de kilos de métaux lourds, solvants et autres déchets dangereux sont déversés dans les mers par les industriels du monde entier. Cela représente en moyenne 12.700 kilos de polluants chaque seconde qui vient infecter les eaux.

Chaque jour, chaque supermarché ou hypermarché français jette en moyenne 20 kg de nourriture. Cela représente un gaspillage alimentaire de 218 tonnes par jour. 20 kg de nourriture encore mangeable est gâchée chaque jour par magasin, car elle a dépassé la date limite de consommation.

62 canettes sont recyclées chaque seconde en France soit près de 2 milliards de canettes par an, ce qui est peu, sur les 59 milliards consommées sur l'année. Une canette met entre 100 et 500 ans à se recycler dans la nature.

Taux de recyclage par matériau (en %)

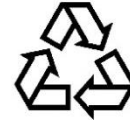


Le recyclage en France

324 MILLIONS DE TONNES
DE DÉCHETS



17,5 MILLIONS DE TONNES
DE MATÉRIAUX RECYCLÉS
UTILISÉS



37,9 MILLIONS DE TONNES
DE DÉCHETS COLLECTÉS
PAR LE SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS



48 MILLIONS DE TONNES
DE DÉCHETS ENVOYÉS
VERS LES INSTALLATIONS
DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

ADEME - DÉCHETS 2017

Trois types de recyclage

Il existe trois grandes familles de techniques de recyclage : chimique, mécanique et organique.

- Le recyclage dit ***chimique***, utilise une réaction chimique pour traiter les déchets, par exemple pour séparer certains composants.
- Le recyclage dit ***mécanique***, est la transformation des déchets à l'aide d'une machine, par exemple pour broyer.
- Le recyclage dit ***organique***, consiste, après compostage ou fermentation, à produire des engrais ou du carburant tel que le biogaz.



Les français connaissent que pour lutter contre le gaspillage de ressources, le recyclage est certainement le geste le plus sensé.

Les bénéfices économiques et environnementaux du recyclage sont considérables :

Il permet de protéger les ressources, de réduire les déchets, de créer des emplois, de protéger la nature et d'économiser les matières premières.

Chaque année, le recyclage en France permet d'éviter l'émission de 1,8 million de tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 800.000 voitures en moins sur les routes.

Aujourd'hui, les Français connaissent très bien qu'ils doivent favoriser le recyclage, pour économiser le ressources naturelles, éviter le gaspillage de matières réutilisables et vivre dans une planète verte.



Références :

www.citeo.com

www.consoglobe.fr

www.planetoscope.com

www.cycladis.com

Λεωνίδας Ρόδας (Τμήμα Γ2)